

**Compte rendu de la commission permanente
du Centre Communal d'Action Sociale
du 23 octobre 2021 à 9H00
(anonyme)**

Secrétaire de séance : Maud ROLLAND

Présentes : Maud ROLLAND, Dominique DUVILLARD, Daphnée GORDOWSKI SABBAGH, Ghislaine MASSON, Sophie GOUY-PAILLER, Françoise SARRA-GALLET, Valérie BONAUAUD, Véronique BAILLY.

Absents : Michel ZURZACK, Arnaud MATHIEU, Dominique PICAVET, Jacqueline ROSIAK, Richard ROSIAK.

Invitée : Valérie PETIT (membre de la commission personnes âgées) point A

Maud Rolland indique que lors du séminaire des élus du 19/10/21, un atelier sur le thème de la personne âgée a été proposé. La CCMV présente à cet atelier a expliqué avoir la compétence « personne âgée » mais n'a pas d'action actuellement vers ce public. Elle souhaite y réfléchir.

Comment le CCAS peut contribuer à cette réflexion ? et comment articuler nos différentes actions ?

A/ VILLARD MAG SOLIDAIRE N°2

La commune a proposé que le Villard Mag Solidaire soit inclus dans le Villard Mag Communal à compter de la prochaine parution. 2 pages centrales seront consacrées au CCAS 3 fois/an. Dépôt des articles au plus tard le 15 décembre 2021 pour une parution en février 2022. Thèmes proposés : Un dossier complet sur le logement et les aides, un article sur les fêtes de fin d'année..

Le magazine du mois de juin sera consacré à la thématique de la personne âgée

B/ Retour sur les questionnaires et les rencontres pendant le salon des séniors

En pièce jointe, le bilan des questionnaires distribués.

Lors de ce salon, les personnes rencontrées étaient toutes en situation d'autonomie, sans réelle difficulté au quotidien. Beaucoup n'ont pas de famille sur le plateau, ne se sentent pas isolées.

Même si ces personnes n'ont pas de difficulté particulière, elles ont cependant souhaité nous faire part de quelques points négatifs :

- une communication à améliorer (mairie, associations..)
- des horaires de bus vers Grenoble pas adaptés et insuffisants
- des loisirs et vacances à prix accessibles
- pas assez de bancs dans le village
- des rues et des trottoirs mal entretenus voire dangereux

Les associations ou institutionnels présents ont apprécié de se rencontrer et sont partants pour une prochaine édition. Nous avons rencontré notamment la MSA qui dans le cadre de son action prévention de santé propose des ateliers ou des conférences sur le thème du bien vieillir.

Lors de cette semaine bleue des animations ont été présentées. Elles ont été très appréciées (guinguette, atelier cuisine, randonnée..). Il est proposé aux membres de la commission de réfléchir à la mise en place d'une animation à destination d'un large public (sans critère d'âge ou de ressources). Un groupe de travail se réunira pour réfléchir à ce projet.

Idées relevées pendant la commission :

- café discussion en présence d'un élu ou membre du ccas
- guinguette
- atelier cuisine
- gym en extérieur ou dans la verrière
- installation de modules de gym dans le parc

Cette animation pourrait avoir lieu le mardi après-midi, 1fois par mois. Démarrage prévu au printemps 2022 à la verrière de 14h30 à 16h30.

B/ Fêtes de fin d'année

Colis de Noël : 121 colis simple, 57 colis couple et 30 pour les résidents de la Marpa ont été commandés.

Banquet des aînés : 119 inscrits

Les membres du conseil municipal des jeunes sont volontaires pour participer à l'organisation du banquet des aînés. Il leur sera proposé d'aider à mettre la salle en place, de s'occuper du vestiaire et de l'accueil des personnes

Les animations pour les fêtes de fin d'année sont regroupées sur les 7 et 8 décembre.

Les membres du Conseil d'administration sont invités à participer à leurs organisations. Nous aurons donc besoin de toutes les bonnes volontés :

- colis :

Mardi a-m de 15h00 à 17h00 et mercredi matin de 9h00 à 11h00 pour la distribution des colis en salle des mariages

- Banquet :

Mercredi matin : dressage des tables, et déco

C/ Registre des personnes vulnérables

Ce registre a été créé pendant la période de confinement pour répondre à une situation d'urgence. Les membres du conseil d'administration pensent que ce registre doit être conservé mais que les modalités d'utilisation de ce fichier doivent être déterminées et indiquées aux personnes inscrites. Ce registre doit-il faire partie du plan de sauvegarde communal ? Si oui, dans quel but ? Comment et par qui peut-il être consulté ?

D/ DEMANDE DE SECOURS FINANCIERS

Compte tenu de la demande d'aide financière formulée par domicilié à Villard-de-Lans, la commission permanente émet un avis favorable pour accorder un secours financier exceptionnel de 275.34 € (deux cent soixante-quinze euros et trente-quatre centimes) pour le paiement d'une facture auprès de AFI Assurances, mutuelle de santé. Ce secours financier sera directement versé à AFI Assurances.

Une décision sera prise en ce sens et le Conseil d'Administration sera régulièrement informé de cette décision lors de la prochaine séance.

La prochaine commission permanente aura lieu le 18 novembre 2021 à 9h00.

Maud ROLLAND
Vice-Présidente du CCAS